



## Amende 1000? non respect de confinement

-----  
Par Wiss

Bonjour,

J'ai reçu une amende de 1000? pour non respect de confinement obligatoire de 10 jours, et je veux contester car c'est à cause d'une erreur.

Le 24/05 en provenance de la Tunisie (zone orange pas de confinement obligatoire ) il ont confondu le vol avec un autre vol en provenance dz Qatar (zone rouge).

J'ai signé le papier après 2 heures d'attente et demain suite à un appel de la sécurité sociale pour m'expliquer la procédure, j'ai appelé la préfecture de police de ma ville et le responsable de contrôle de confinement me confirme c'est une erreur et la Tunisie n'est pas concernée par les mesures de quarantaine. Mais le 27 mai il m'ont contrôlé..

J'ai contesté l'amende en ligne.

d'après vous est-ce que c'est possible que l'amende soit annulée ?

Quel preuve envoyer ?

Merci